

L'éven Net

N° 2 - JUIN 2017

Éditorial :

Comme vous avez pu le lire sur la page d'accueil de notre site, l'A.C.G.C. va devoir changer de salle le 31 mai prochain.

La vie étant faite de rebondissements et toute chose n'étant pas immuable, à nous de savoir nous adapter rapidement et modifier les habitudes prises au cours de ces dernières années dans notre local du « Coin des Z'Arts ».

En effet, Madame la Maire ayant besoin de notre salle à partir du 6 juin, nous ne pouvons que la remercier de nous reloger dans « la salle Marcel Aigon » et de nous aider à déménager tout notre matériel et notre mobilier en mettant à notre disposition les personnels et véhicules de son Service Technique.

Comme nous le faisons actuellement, nous partagerons cette nouvelle salle avec l'Association Généavaunage, et, occasionnellement avec quelques petites associations qui viendront y tenir leurs assemblées, en soirée seulement ce qui n'est pas gênant.

Cela va sans dire qu'actuellement, c'est la course aux cartons pour emballer toutes nos archives et fournitures diverses afin que tout soit prêt pour le 31 mai, mais ces préparatifs ne se font pas sans quelques petites perturbations. C'est ainsi, et vous le comprendrez, que nous ne pourrons pas, comme dans les numéros précédents, faire apparaître dans ce numéro, notre rubrique « **Documents consultables en salle de permanence** »,



Sommaire

Editorial

Conseils Pratiques : plan accès Salle Marcel Aigon

Une Journée à Rochemadeville – 20 mai 2017

Les Rendez-vous : Juin 2017

Le Saviez Vous : Régime de religion

Devinettes :

Les Insolites : Acte avec ?

La phrase célèbre : Jean Beaubestre

Veillez donc noter que notre **permanence du 8 Juin**, se tiendra :

**« SALLE Marcel AIGON »,
14 Route de Nîmes à CLARENSAC**
qui n'est d'ailleurs pas très loin de notre salle actuelle.

Vous pourrez consulter un plan d'accès à cette salle dans notre rubrique « **Conseils Pratiques** »

A noter que vous trouverez un parking devant la salle, un parking en face la salle, (côté platanes) et un autre parking légèrement plus loin.

Conseils pratiques : Plan d'accès à la salle Marcel Aigon



Pour ceux qui ont déjà fréquenté notre permanence dans la salle du Coin des Z'arts, prendre votre itinéraire habituel mais,

- Si vous arrivez par St-Cômes ou la route de la colline de Clarensac, vous vous arrêtez un peu avant d'atteindre la rue des écoles, la salle Aigon est visible sur votre gauche.
- Si vous arrivez par Langlade ou l'ancienne route de Caveirac, vous continuez tout droit sur la route de Nîmes et ignorez la rue des écoles. A 30 mètres environ, vous trouverez La salle Aigon sur votre droite après le 2^{ème} parking situé à gauche sur le plan.

--ooOoo--

Une Journée à Rochegude – Samedi 20 Mai 2017

Rencontre de printemps

ROCHEGUDE, charmant petit village de la vallée de la Cèze, nous accueillait pour notre rencontre trimestrielle.

Dès 9 h., nous étions une quarantaine de personnes autour d'une tasse de café dans l'église Saint-Paul, bâtiment œcuménique à vocation culturelle et culturelle.

Après les mots d'accueil de Madame CHANTE-BOIS, maire de Rochegude, notre président faisait le point sur la situation de l'association. Sujet fort du moment, le déménagement. La municipalité de Clarensac qui nous héberge gracieusement depuis quelques années se trouve dans l'obligation de reprendre la salle qui nous avait été affectée.

Venait ensuite le traditionnel « tour de table ».

A 11 h. (horaire respecté), alors que plusieurs personnes étaient venues grossir les rangs, Monsieur CHANTE nous invitait à une promenade en se laissant guider par les images. Après avoir exposé la situation de la commune, il nous plongeait dans le vif du sujet. Il nous replaçait dans la civilisation de

Ferrières avant de rebondir dans la période médiévale pour finir par la période chrétienne et le proche passé. Là, inévitablement, étaient évoquées les crues dévastatrices, notamment celles de 1958 et 2002.

L'apéritif et le repas pris à la guinguette restaient, comme toujours, ce temps convivial où l'on a plaisir à retrouver les ami(e)s, faire connaissance, parler des ancêtres.

A 14 h.30, après la photo de famille sur le parvis de l'église, débutait la visite du village pour les plus courageux. Empruntant les ruelles, passages sous voûte, nous avons déambulé dans ce labyrinthe de pierre et atteint le château. Grâce au savoir-faire (et dire) de notre guide, nous pouvions découvrir l'architecture locale tout au long de la visite. Et, de là-haut, nous découvrons la vallée de la Cèze.

A 16 h.30, retour au point de départ. Nous nous séparions, ravis d'avoir découvert un si beau village et d'avoir passé une agréable journée. Un petit regret toutefois, qu'il n'y ait pas eu plus de participants !

Si votre curiosité n'est pas satisfaite, nous vous proposons de vous pencher (à moins que ce ne soit déjà fait !) sur l'ouvrage « ROCHEGUDE - Garrigues ou Cévennes » co-écrit par Pierre CHANTE et Jean-Claude LACROIX, paru en juillet 2016 aux Editions de la Fenestrelle.

Pour terminer, un grand merci à Madame la Maire, Mr CHANTE et la municipalité qui nous ont si gentiment accueillis et à l'équipe ACGC qui, comme toujours, a montré son efficacité dans l'organisation de cette journée, efficacité que Mme CHANTE-BOIS n'a pas manqué de souligner.

Nous vous donnons rendez-vous le 26 août à MEYRUEIS pour notre rencontre d'été.

La photo de famille



Les Rendez-vous de Juin

- **03 Juin 2017** – 10 h/18 h. – **Journée découverte de la généalogie** – MILLEBOSC (76) – organisée par l'Association généalogique du Pays de Bray 76-60 – Salle des fêtes de Millebosc – Contact : assogenpaysdebray@gmail.com ou www.paysdebraygenealogie.org.
- **03 Juin 2017** – 10 h/18 h. - **11^{ème} Grand Marché aux ancêtres de Jacou** (34) – Organisé par le Cercle Généalogique de Languedoc dans la salle de la Fabrique à Jacou (Hérault)
- **03/04 Juin 2017** – 10 h/18 h. – **Journées portes ouvertes et exposition** – organisées par l'Antenne de Riantec du Cercle Généalogique Sud Bretagne Morbihan – Lieu : la Bergerie (cour intérieure du château de Kerdurand) – renseignements : cgsb56-asso.fr
- **11/06/2017** – 10 h/16 h. – Organisée par Le Centre de Recherches sur l'Histoire des Familles (CRHF) – 5 place Saint Léger 68500 Guebwiller – contact 03.89.62.12.40 – site www.crhf.net
- **11/06/2017** – 11 h/18 h. – Rencontre généalogique à la Ciotat (13) – Organisée par Le C.I.Q. Sainte-Marguerite de la Ciotat – lieu : 81 avenue Théodore Aubanel – Parking assuré – entrée libre et gratuite. Contact : Tél. 04.42.04.72.14 – site : ciqsaintemarguerite.over-blog.com
- **17/06/2017** – 10 h./18 h. - Journée de Généalogie à Verrières-le-Buisson (91) – organisée par le club ABC de Verrières-le-Buisson et sa section généalogie Généabc – Lieu : Maison Vaillant salle 305 – 66 Rue d'Estienne d'Orves – Entrée libre – site : clubabc-verrieres.fr



Le saviez-vous ?

En Europe, le régime de religion d'état prévaut dans 6 pays : Danemark, Finlande, Norvège, Grèce (orthodoxe), Grande-Bretagne (Anglicane), Ecosse (Presbytérienne), Malte (Catholique).

Huit autres, sont sous le principe de séparation : Hongrie, Lettonie, Portugal, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède, France.

Certains pays sont sous régime concordataire, dont la France pour l'Alsace-Moselle et certaines collectivités d'Outre-Mer.

En France, la loi du 9 décembre 1905, publiée au JO le 11 décembre 1905, est entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 1906 ; Elle a remplacé le régime concordataire de 1801 ; régime toujours en vigueur en Alsace Moselle, vu que lors de la promulgation de cette loi, ces régions étaient annexées par l'Allemagne.

En fait, une première séparation avait été instaurée par la Convention de 1794. Cette séparation a été effective jusqu'en 1801.

Actuellement dans les territoires français n'ayant pas été touchés par la loi de 1905, les ecclésiastiques sont des fonctionnaires. En Alsace-Moselle cela intéresse Catholiques et Protestants.

En Guyane ou seul le culte Catholique est reconnu, c'est le conseil général qui paye les prêtres. L'Evêque a un statut de classe A et les Prêtres de classe B.



Petites devinettes :

1/ Qu'est-ce qui ?

Mesure 148 mm x 105 mm, soit A6 et pèse 1 gr.

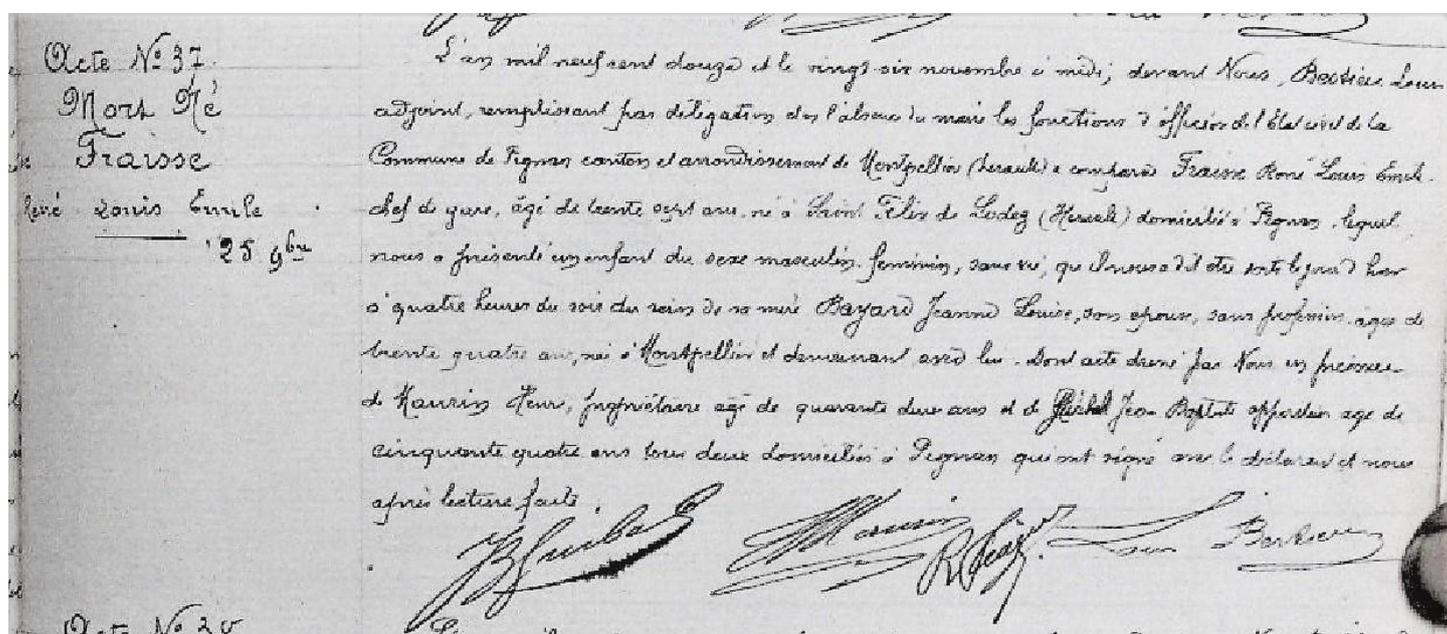
2/ Qui a été le premier maire noir de France ?

(Les réponses sont en fin de notre journal).



Les insolites : Les actes avec ?

Monsieur Robert Lillo nous transmet un acte qui explique pourquoi il y a un ? concernant le sexe sur les documents officiels.



La photo n'étant pas très lisible, vous trouverez ci-dessous la transcription de l'acte :

Acte N° 37

Mort-né de
Fraisse René
Louis Emile

25 9^{bre}

L'an mil neuf cent douze et le vingt-six novembre à midi, devant Nous, Bessiere Louis, adjoint, remplissant par délégation et en l'absence du maire la fonction d'officier de l'état civil de la commune de Pignan canton et arrondissement de Montpellier (Hérault) a comparu Fraisse René Louis Emile, chef de gare, âgé de trente-sept ans, né à Saint Félix de Lodez (Hérault) domicilié à Pignan, **lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin féminin, sans vie**, qu'il nous a dit être sorti le jour d'hier à quatre heures du soir du sein de sa mère Bayard Jeanne Louise, son épouse, sans profession, âgée de trente-quatre ans, née à Montpellier et demeurant avec lui. Dont acte dressé par Nous en présence de Maurin Henri, propriétaire âgé de quarante-deux ans et de Guibal Jean Baptiste, appariteur, âgé de cinquante-quatre ans tous deux domiciliés à Pignan qui ont signé avec le déclarant et nous après lecture faite.



La phrase célèbre :

« Je sais maintenant que les familles les plus humbles ont, elles aussi, laissé leur empreinte dans le sable du temps ! il faut savoir retrouver celle-ci, la lire et savoir reconstituer patiemment, à partir de documents anciens, les familles et leur destinée ... »

Jean BEAUBESTRE



Réponse à nos devinettes

1/ - Le bulletin de vote des Présidentielles en France – format de l'enveloppe 90x140mm

2/ - Louis Guizot (1740-1794), 1^{er} maire noir de France – par J. Claude Lacroix – Centre de généalogie Protestante – bulletin N° 106



Simone et Anne Marie vous remercient de votre attention et vous présentent leurs excuses pour les petits chamboulements de ce numéro. Rendez-vous pour le numéro de Juillet.



Le **Ceven'net** est un organe de communication interne à l'A.C.G.C., diffusé par courriels auprès de tous ses adhérents, publié sur notre site et tenu à disposition de tous dans notre local de permanence à Clarensac.



Association des Chercheurs et Généalogistes des Cévennes
Siège social : Mairie de Clarensac, 5 place de la Mairie 30870 Clarensac
Adresse internet : <http://site.acgc.free.fr>
N° Siret 452 184 468 00026– code APE/9499Z